

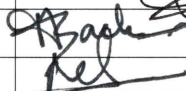
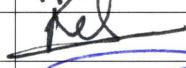




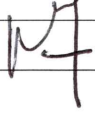






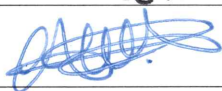




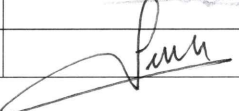


Compte rendu du conseil d'école n°1 : Lundi 8 novembre 2021

Liste des personnes conviées au conseil d'école

Mr Respaud Stéphane	IEN	
Mme Lacaze Claire	Directrice école Empeaux	
Mme Dulon Frédérique	Directrice école Sabonnères	
Mme Bach Michèle	Directrice école de Bragayrac	
M Dangla Jean	Directeur école Saint-Thomas	
Mme Porras Emilie	Adjointe école Empeaux	
Mme Verre Caup Vanessa	Adjointe école Empeaux	
Mme Félizat Marie	Adjointe école Saint-Thomas	
M Cassagne	Maire d' Empeaux	
M Garros Christophe	Adjoint au maire d'Empeaux	
M. Coudrais Michel	Adjoint au maire d'Empeaux	
M Berail Pierre	Maire de Sabonnères	
M Valette Michel	Délégué aux affaires scolaires Sabonnères	
M Deschamps Gilbert	Maire de Bragayrac	
Mme Auriol Séverine	Adjointe au maire de Bragayrac	
Mme	Elue Bragayrac	
M Palas	Maire de Saint-Thomas	
Mme Despis	Adjoint au maire de Saint-Thomas	
Madame Fernandez Sandrine	Parents d'élèves (Titulaire St Thomas)	
Madame Salaün Céline	Parents d'élèves (Titulaire St Thomas)	
Madame Schneider Aurélie	Parents d'élèves (Remplaçante St Thomas)	
Madame Scomparin Vanessa	Parents d'élèves (Titulaire Sabonnères)	
Mme LOUPIAS Aurélie <i>Katia</i>	Parents d'élèves (Titulaire Bragayrac)	<i>excusée -</i>
Mme ARIES Amélie	Parents d'élèves (Remplaçante Bragayrac)	
Mme Moulinier Isabelle	Parents d'élèves (titulaire Empeaux)	
Mme Garcia Virginie	Parents d'élèves (remplaçante Empeaux)	
Mme Moulard Aurélie	Parents d'élèves (titulaire Empeaux)	
Mme Astié Marion	Parents d'élèves (remplaçante Empeaux)	
Mme Gongora Stephanie	Directrice ALAE RPI	
M Leclerc	DDEN	

Ordre du jour

1-Présentation du Conseil d'école

2- Effectifs du RPI

3- Vote du règlement intérieur

4- Compte-rendu des exercices incendie, intrusion

5- Actions et sorties prévues

6- Bilan des coopératives des écoles

7-Financement des coopératives :

actions enseignants / actions parents / subventions mairies

8-Vote de l'organisation du temps scolaire : semaine à 4 jours
ou à 4,5 jours

9- Point ALAE: Missions, domaines d'intervention

1. Présentation du Conseil d'école et du rôle de chacun: enseignants, parents d'élèves, maires.

Début du conseil :

Tour de table pour se présenter.

Qu'est-ce que le conseil d'école?

Le conseil d'école est l'organe qui prend les grandes décisions dans la vie de l'école, notamment sur le règlement intérieur de l'école et l'organisation de la semaine scolaire.

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège jusqu'au renouvellement de ses membres.

M. Dangla Jean, directeur de l'école de St Thomas soumet au vote des membres élus au Conseil d'école la proposition que les conseils d'école des écoles élémentaires du RPI Empeaux - Bragayrac - Sabonnères - St Thomas soient réunis en un conseil d'école unique pour la durée de l'année scolaire 2021-2022.

Vote à l'unanimité.

Il se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les 15 jours qui suivent l'élection des parents. Pour cette année :

- Lundi 8 novembre à 17h à l'école de Saint Thomas
- Jeudi 17 février à 17h à l'école de Bragayrac
- Mardi 21 juin à 17h à l'école d'Empeaux

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école.

Après le conseil, le directeur de l'école dresse un procès verbal qui sera accessible aux parents d'élèves.

Pour faciliter le travail de rédaction et de validation de ce procès verbal, l'équipe enseignante pense qu'il faut qu'il soit signé par un représentant école, un représentant mairie et un représentant parents à l'issue du conseil après relecture par les différentes parties.

Cela entraîne la présence d'un secrétaire par partie :

- Enseignante : Mme Bach
- Mairie : M. Palas
- Parent d'élèves : Mme.Fernandez

Ces secrétaires auront la responsabilité de signer le compte-rendu en fin de séance.

Ce compte-rendu sera donc définitif et on y trouvera tout ce qui a été dit, voté et décidé pendant le conseil.

2/ Effectifs du RPI :

Effectifs 2021/2022

		EMP	BRAG	SAB	ST THO	Autres	TOTAL (section)	TOTAL (école)
TPS	EMP	2	1				3 TPS	44
PS		1	2	3	2		8 PS	
MS		6	2	1	6	1	16 MS	
GS		5	4	3	5		17 GS	
CP	BRAG	3	6	4	8	0	21 CP	21
CE1	SAB	2	1	4	6		13 CE1	22
CE2		3	6	0	0		9 CE2	
CE2	ST THO				5		5 CE2	43
CM1		3	7	6	4		20 CM1	
CM2		2	4	3	9		18 CM2	
		27	33	24	45	1	130	

Prévision effectif 2022/2023

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3	12	8	16	17	21	13	14	20
Total : 39				Total : 85				

3/ Vote du règlement intérieur :

Voté à l'unanimité .

4/ Compte-rendu des exercices incendie et PPMS :

Empeaux : L'exercice incendie a eu lieu le vendredi 1er octobre 2021. Les élèves ont évacué dans le calme. Ils avaient été prévenus. Le scénario : les élèves étaient dans les différents endroits de l'école : en classe, en salle de motricité ... : le signal a été entendu par tous ; les enfants sont sortis calmement de l'enceinte de l'établissement pour se rendre au city-stade. Il n'y a pas eu de pleurs. Les élèves de MS qui étaient en salle de motricité à ce moment là n'avaient pas les bons repères d'évacuation dans cette salle. C'est pourquoi, certains ont été surpris d'évacuer par une autre porte mais la maitresse leur a expliqué qu'il fallait sortir par la sortie la plus proche et ils ont vite compris de laquelle il s'agissait.

Monsieur Coudrais était présent pour déclencher l'alarme et nous chronométrer. Trois minutes ont suffi pour retrouver le point de ralliement en ayant compté les élèves. C'est donc un très bon premier exercice.

L'exercice PPMS intrusion attentat a eu lieu le vendredi 8 octobre dans l'après-midi. Mais, rien ne s'est passé comme prévu. Donc, nous avons refait l'exercice le vendredi 22 octobre et là, cela s'est mieux passé. Mais, nous devons nous améliorer sur le

bruit : les enfants font encore trop de bruits quand ils vont se cacher. Nous allons faire des jeux pour améliorer cela.

Sabonnères :

Exercice incendie : réalisé le mardi 19 octobre : les enfants ont été prévenus de l'alerte, ainsi que du déroulement attendu. L'alerte a été donnée à la voix.

Les enfants sont sortis en moins de 40s, l'appel été fait en moins de 4 minutes.

Exercice Intrusion : réalisé le 21 octobre : les enfants ont été prévenus de l'alerte, ainsi que du déroulement attendu. L'alerte a été donnée à la voix.

Le confinement a donc eu lieu dans le couloir, après vérification et fermeture des portes. Les enfants ont tenu 10 minutes calmement.

Bragayrac:

Incendie: l'exercice s'est effectué fin septembre . Les élèves étaient prévenus. Ils se sont rassemblés contre le mur en 2 minutes.

PPMS: Effectué ce matin, confinement dans la classe , attentat intrusion. Cet exercice s'est bien passé . Les enfants sont restés calmes 15 minutes .

Saint-Thomas :

Exercice incendie réalisé le mardi 28 septembre. Temps de comptage: 56 secondes pour la classe 1, 1mn 9 pour la classe 2. Scénario : incendie bureau direction. Les deux classes ont évacué vers la cour de récréation. Pas de souci particulier.

Exercice PPMS, intrusion :vendredi 22 octobre. Les enfants étaient prévenus de l'exercice qui consiste à rappeler et à exécuter les consignes, essentiellement : fermeture à clé des portes, fermeture des rideaux. Silence absolu pendant 15 minutes. On peut noter que la porte de la classe 2 étant équipée d'un verrou, on ne peut pas ouvrir la porte de l'extérieur même si l'on a la clé. Les enfants ont bien respecté les consignes.

5/ Actions et sorties prévues :*(en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.)*

Actions communes :

-Le retour à un protocole sanitaire moins strict a permis la réalisation de la course longue, le mercredi 20 octobre pour le plus grand plaisir de tous. Nous remercions le maire pour le prêt de la salle des fêtes.

Nous tenions également à remercier notre collègue Madame Dulon qui s'occupe chaque année de toute l'organisation pour que cet événement ait lieu.

Nous remercions également le conseil départemental pour le don de « goodies ».

Madame Leclerc participe chaque année à cette manifestation. Nous n'avons pas pris le temps de l'inviter pour participer à la course car celle-ci s'est faite à la hâte quand nous avons su que nous passions au protocole de niveau 1. Mais, nous ne manquerons pas de la contacter l'année prochaine.

On remercie également Madame Lacaze qui a effectué les démarches administratives.

-Vente de bulbes par l'association des jardiniers de Saint-Thomas en partenariat avec l'association des parents d'élèves. Les bénéfices ont été versés aux coopératives, au prorata du nombre d'élèves des écoles.

-Réalisation d'un calendrier du RPI .

-Bourse , vente de gâteaux à Empeaux ;, l'ensemble récolté a été versé aux coopératives du RPI .

-Le marché de Noël : prévu le 19 décembre en parallèle du marché des producteurs organisé par l'association du village.

Spectacle de fin d'année: Association Arfolie : Il aura lieu le 8 décembre à la salle des fêtes d'Empeaux. spectacle « Et si les dragons nous racontaient » : médiéval, princesse, chevalier, mais attention : la princesse n'est pas rose bonbon ! Adapté autant aux filles qu'aux garçons.

Nous remercions la mairie qui nous prêter la salle.
(en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.)

-Projet piscine écoles St Thomas, Sabonnères : 10 ou 12 séances les jeudis matins du 2ème trimestre, les dates exactes sont encore à fixer, à Aqualudia Muret. Les effectifs de cette année vont sans doute nous obliger à prendre 2 bus, afin de faire participer tous les élèves du CE1 au CM2.

Empeaux :-visionnage de 3 courts métrages au cinéma de Fonsorbes tout au long de l'année. Nous avons été à une première séance le vendredi 8 octobre 2021, voir La baleine et l'escargote et 2 autres courts métrages. Tous les élèves ont apprécié cette séance.

-intervention de Nathalie Straseele, plasticienne, le jeudi 25 novembre : rencontre avec l'artiste, présentation de certaines de ces œuvres, expérimentation : créer une œuvre sur une toile en étant guidé par une artiste.

- mes premiers pas au musée des Abattoirs : intervention dans la classe puis visite du musée avec ce même intervenant : aux beaux jours

- -mardi 16 mars : spectacle de danse au théâtre du grand rond à Toulouse : Une balade sans chaussettes

-une semaine en immersion au cirque : semaine en construction

Bragayrac :

Septembre : nettoyons la nature avec l'aide de 4 parents.

Les élèves de CP ont ramassé les déchets aux abords du terrain de jeu.

Evaluations CP.

Octobre : la semaine du goût la semaine du 11 au 15 octobre : une maman diététicienne est intervenue le vendredi en classe.

Les élèves ont goûté différents fruits secs, confiture, laitages, fromage, gâteaux secs, céréales les yeux bandés.

Octobre: plantation de bulbes dans la cour, offerts par l'association de Saint-Thomas.

Novembre : Cérémonie du 11 Novembre: lecture d'un texte, 3 couplets de la Marseillaise, 1er couplet de L'Hymne à la joie

Action contre la faim : cartes postales à réaliser en classe , récolte de fonds à reverser
Collecte de cartouches vides avec l'association Enfance et partage.

Décembre:

Venue du Père Noël

Goûter de Noël

Chants , expo et mini pièces de théâtre

Pendant le premier trimestre:

Mercredis : théâtre dans la salle des fêtes en commençant par de la relaxation sur tapis et diction avant de goûter à la scène (extraits de la pièce)

Vendredis: basket avec l'aide d'un conseiller municipal de Bragayrac, Mr Moulard et de Mr Simon.

Projet: Réaliser une bibliothèque d'école et obtenir des livres et les classer pour les stocker dans la salle de convivialité .

Les élèves iraient les vendredis matins au dernier trimestre.

Sabonnères :

Vide-bouquin : Il a eu lieu le dimanche 24 octobre, l'association Vivre à Sabonnères a offert un stand pour la vente de livres d'enfants donnés par les familles. Celui-ci a permis de récolter 48,25€.

Saint-Thomas :

-Visite du musée Al Campestre le 17 septembre. Les élèves et les adultes ont participé aux vendanges. Equipés d'un sécateur et d'un panier, chaque groupe a vendangé les grappes de raisin et s'est régalé. L'après-midi , de retour au musée, nous avons foulé le raisin pour fabriquer du jus de raisin..

-Ateliers jardin partagé : Nous continuons le projet débuté l'année dernière avec des ateliers animés par des membres de l'association les jardiniers de Saint-Thomas. Ils se dérouleront tout au long de l'année. Le premier a eu lieu le mardi 19 octobre :

1- mise en pleine terre des boutures de l'an dernier pour créer une haie

2- création de nouvelles boutures

3- plantation de bulbes de fleurs (300 bulbes offerts par le grossiste)

4- semis d'engrais verts dans la parcelle pleine terre.

-L'opération de récupération des piles a débuté. L'année dernière nous avons récupéré 144 kilos de piles. Cela a contribué à la création de l'installation électrique du centre de santé et l'école dans le village d'Alamarina à Madagascar.

Cette année, il est prévu de réaliser une installation du même type pour la communauté Huarpe qui vit dans le désert de Lavalle en Argentine.

-Il est aussi prévu de continuer à faire des randonnées autour de Saint Thomas.

-Nous accueillerons des étudiants et étudiantes en licence pluridisciplinaire qui animeront des séances de sciences lors de la troisième période.

-Une sortie sur deux jours en juin (une nuitée) est à l'étude . Nous avons demandé un devis à la base de loisirs de Bouconne.

Au programme : sentier écologie; parcours d'entomologie ; tir à l'arc/mini golf ; course d'orientation.

6/ Bilan des coopératives des écoles :

Empeaux :

Année scolaire 2020-2021 : 4445,99 € de charge et 5829,65 € de produits.

Les principales entrées d'argent :

- 504,2 € de bénéfices lors de la vente des photos
- 1530 € des subventions de la mairie
- 503 € des subventions d'associations
- 745 € de bénéfices lors d'activités éducatives

Début d'année 2021-2022 : 2,28 € dans la caisse et 5720€ à la banque.

Subvention de la mairie : + 1320 €

Cotisation OCCE et assurance : -109,02 €

Photo de classe : bénéfices de 487,50 € (1695 € de commandes et 1207,50 € en paiement au photographe)

Participation des parents à la coopérative scolaire : 1605 €

Bragayrac :

Solde au 01/09/2020 :62,67 euros

Recettes: 1497,00 euros

Participation des familles: 525 euros

Subvention Mairie: 500 euros

Photos :472 euros (recettes 138,80 euros)

Dépenses: 1523,15 euros

Photographe: 333,20

Saint-Thomas :

Bilan financier 2020 - 2021

	Recettes	Dépenses	Gains
Photos	1061	742,7	318,3
Participation parents	700		
Marché de Noël	Non fait		
Subvention Mairie	1290		

Gains pour l'association ELA

2020 : 144,80 euros

2021 : 200 euros

Solde au 15/09/2021 : 3811,80 €

7 Financement des coopératives :

Les communes du RPI versent 30 euros par élève .

Empeaux : 1320 euros.

Sabonnères :

je suis en attente du versement de la subvention de l'année 2021/ 2022.

Saint-Thomas :

La subvention de 1290 euros a été versée en juin 2021.

Bragayrac:

La subvention de 600 euros a été versée fin septembre 2021 .

8 : Vote de l'organisation du temps scolaire : semaine à 4 jours ou à 4,5 jours

On reste à la semaine à 4 jours et demi à l'unanimité .

9- (Passé en point 4, en raison du départ anticipé de Mme Gongora)

Point ALAE: Missions, domaines d'intervention

J'aimerais faire un point sur l'ALAE (notre façon de travail, les contacts, et repositionner mon domaine d'intervention : restauration, ALAE, et transmission d'informations pour le ALSH)

- notre méthode de travail en équipe

> l'Agglo du Muretain a défini un PEDT avec 4 axes :

- 1 : Écocitoyenneté,
- 2 : Inclusion du handicap
- 3 : Parentalité
- 4 : réussite éducative.

A partir de ces axes j'élabore avec mon équipe le projet pédagogique.

Ensuite les équipes me proposent des projets que je valide en cohérence avec le PP .

Réunion d'équipe tous les 15 jours (échange de pratiques entre les différentes équipes d'écoles, élaboration des fiches projets, rôle et postures de l'animateur).

- Mise en place du projet mieux vivre à Saint-Thomas, suivant un constat (incivilité des enfants entre eux, écart de langage, irrespect des adultes, lassitude des équipes) : intervention d'une association qui travaillera suivant deux axes :

> un travail en équipe pédagogique :

Comment établir des règles de vie avec les enfants (participation active des enfants).

> un travail avec le groupe d'enfants: jeux de coopération, débats mouvants, visionnage de courts métrages, jeux autour de la notion de droits et de devoirs, le respect et le vivre ensemble (notion de citoyens et citoyenneté) ...

- Contact : GONGORA Stéphanie : directrice structure ALAE RPI BESST :
06.99.58.68.26. mail clae.rpi.besst@agglo-muretain.fr (à contacter à des heures raisonnables...)

- Mon domaine d'intervention : Restauration, ALAE, et transmission d'informations pour le CLSH.

- Concernant le bruit sur les différents réfectoires, plusieurs facteurs sont à prendre en compte :

Le réfectoire est un lieu éducatif, tous les réfectoires sont bruyants (c'est normal) mais il faut maîtriser le niveau sonore.

> On va mesurer le volume sonore avec un appareil spécifique.

> Cahier de comportement des enfants mise en place sur toutes les communes élémentaires.

> Action mise en place à l'heure actuelle : Bragayrac : code couleurs, smiley pour Sabonnères.

> Comportement même des enfants face au bruit et à la fatigue : les enfants ne réagissent pas comme nous, adultes face au bruit. Plus il y a du bruit, plus ils s'énervent, plus ils parlent fort et plus ils vont avoir tendance à faire du bruit...

Cette année nous avons la chance d'avoir notre équipe d'animation au complet mais notre ruralité nous met parfois en difficulté par rapport au recrutement.

> COVID : fatigue des enfants et des adultes vis-à-vis du masque, équipe qui a du s'adapter à 4 protocoles différents et à leurs contraintes, non brassage sur Saint-Thomas, traçabilité des enfants à la cantine en cas de COVID positif et donc les enfants sont restés à la même place jusqu'à peu...

> Durant un mois nous n'avons pas pu recruter sur Saint-Thomas le troisième agent par manque de candidature, les animatrices ont principalement assuré la sécurité des enfants, à ce sujet je remercie Monsieur PALAS Maire de Saint-Thomas qui nous a proposé cette candidature.

La séance est levée à 18H11

Signatures des représentants écoles, mairies et élèves

Représentant école	Représentant mairie	Représentant parents
